

# Gestion du temps de travail effectif

Intégrant la décision du 10 septembre 2025

## Objectifs :

A l'issue de la formation, vous maîtriserez les heures supplémentaires, les heures complémentaires ainsi que tous les autres types d'heures que l'on peut retrouver sur un bulletin de paye.

Vous mettrez à jour vos pratiques en intégrant les changements concernant la décision du 10 septembre 2025.

## Participants / Prérequis :

Responsables paie, gestionnaire paie, collaborateurs des cabinets comptables uniques et toute personne en charge de l'établissement des déclarations sociales.

Prérequis : connaissance de la paie.

## THEMES TRAITES

### Paie et durée du travail

- La mensualisation.
- L'annualisation du temps de travail.
- Les heures supplémentaires et la contrepartie obligatoire en repos.
- Les conventions de forfait.
- Les heures complémentaires.

### Le temps de travail effectif

- Les 35 heures,
- Les heures supplémentaires.
- La compensation obligatoire et repos.
- Les heures normales
- Le travail du dimanche, jours fériés, nuit
- Les heures d'équivalence, astreinte, heures de récupération.
- Prise en compte de la jurisprudence du 10 septembre 2025

### *Cas pratique :*

*Calculs des heures supplémentaires et normales*

### Le temps partiel

- Les heures complémentaires.
- Les avenants du complément d'heures.
- Le traitement de ses heures en payes.

### *Cas pratique :*

*Calculs des heures complémentaires.*

### Les accords sur l'aménagement du temps de travail

- Les 35 heures, la mensualisation.
- Les différentes conventions de forfait.
- La modulation du temps de travail.

# Gestion du temps de travail effectif

Intégrant la décision du 10 septembre 2025

## Moyens et méthodes pédagogiques

### En Présentiel :

Salle de formation\*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

### En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

## Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

### **Intervenant :**

Président d'une société d'externalisation de la paie HERAKLES International. Il intervient en tant que formateur ou consultant aussi bien pour des grands groupes que pour des petites structures. Il partage son expérience et ses connaissances dans tous les domaines de la paie.

#### + 7h de ressources en ligne offertes

Cours	Exercices
Focus	Tests
Vidéos pédagogiques	Cas pratiques

**Modalités et délai d'accès :** Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront ([conseil@sesame-formation.re](mailto:conseil@sesame-formation.re)) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

**Durée :** 3h30 heures

**Lieu et date(s) actualisé(s) :** cf site web : [www.sesame-formation.re](http://www.sesame-formation.re)

# Gestion du temps de travail effectif

Intégrant la décision du 10 septembre 2025

**Coût HT :** Nous consulter

**Accessibilité :**

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

*Programme mis à jour en avril 2026*